

SYNEOS

6 RUE DE L'INDUSTRIE
93022 BOBIGNY

Téléphone : 06 84 33 36 04

Mail :



Bon No : 006035615		1ere Gachée : 12:25 (1) Quantité : 6.00 m3		Date : 15/09/2026 clau2609158453 Réf. commande(2) :		Zone : ZONE A Véhicule : 367 JNK-FA-367-XA	
Client : C9229780 EUROBAT 37 RUE DE LA MAISON ROUG 77185 Lognes				Chantier : BLANC2 LE BLANC MESNIL RUE GASTON MONMOUSSEAU 93150 Le Blanc-Mesnil		Chauffeur : GABRIEL GABRIEL Centrale : BOBIGNY	
ARRIVEE CHANTIER réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
				ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 9.50 m3 Quantite Restante : 3.50 m3 Livree Reelle : 6.00	
Code Formule 5C40HUKRNXF1D20		Désignation(6)(8) BHCAN		Certification		Classe d'exposition(3) XA2	
						Classe chlorure S5	
						Consistance(7) 20	
Ciment(type et classe) H-UKRN				Additions(type) 0		Résistance caractéristique(4) C40/50	
Appellation commerciale : PRODUIT SPECIAL C40 XF1 XA2 S5 HUKR N						Température : N° Grue : Retour béton	
Mode de livraison :							
SERVICES				ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE 6 METRE CUBE CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 6 METRE CUBE RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR 6 METRE CUBE RETARDATEUR 6 METRE CUBE CONTRIBUTION ENERGETIQUE 6 METRE CUBE				ENVIROMIX ULC 550		Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non